

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2024 - (N° 1680)

AMENDEMENT

N ° II-AC205

présenté par

Mme Rilhac, Mme Dupont, Mme Clapot, Mme Dordain, M. Traver, M. Ardouin, M. Bordat,
M. Giraud, M. Ghomi, Mme Spillebout, Mme Lanlo et M. Ott

ARTICLE 35

ÉTAT B

Mission « Recherche et enseignement supérieur »

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.